

Plateforme Ry-Ponet – Perspectives 2018

Utiliser la longue campagne électorale (janvier 2018 – juin 2019) pour faire avancer notre projet

1. Le cadre : 18 mois de campagne électorale

2017 aura été une année folle pour la Plateforme Ry-Ponet, marquée par une série de victoires, grandes et petites, qui ont assurément marqué les esprits. En s'appuyant sur les 4773 réclamations récoltées lors de l'enquête publique et sur ses interventions dans le débat public, la Plateforme s'est positionnée comme un acteur incontournable dans le dossier du Ry-Ponet.

La force de la Plateforme réside dans la motivation et l'efficacité de ses membres. Mais la première victoire remportée sur Neufcour – le retrait provisoire de la demande de permis - risque de faire croire dans la population et même dans la périphérie de la Plateforme que le combat est gagné. Le risque de démobilisation est réel et notre premier combat tout au long de cette année sera d'expliquer qu'au contraire rien n'est gagné et que **la mobilisation doit non seulement continuer mais s'amplifier si nous voulons obtenir une victoire cette fois définitive.**

Cette année, notre action se mènera dans un contexte très particulier – et différent des trois années précédentes. **L'année qui s'ouvre sera marquée par une très longue campagne électorale** avec deux grandes échéances, les élections communales et provinciales en octobre 2018, suivies par les élections régionales, fédérales et européennes en juin 2019. Si nous ne pouvons espérer faire du Ry-Ponet un enjeu européen et fédéral, nous devons nous donner l'objectif d'en faire un **enjeu au niveau liégeois pour les scrutins communal, provincial et régional.**

Ces périodes amènent les hommes et femmes politiques à être généreux en promesses. Nous ne pourrons pas nous en contenter et nous devons essayer d'obtenir des **engagements fermes** dans le cadre des **programmes électoraux** des divers partis.

Nous devons pour cela intervenir régulièrement dans les campagnes locales des partis pour y défendre notre projet, en nous appuyant sur les avancées que constitue, entre autres, le vote de la résolution par plusieurs conseils communaux.

2. Créer des groupes locaux de la Plateforme dans les quatre communes

Pour les élections communales, en particulier, nous devons intervenir dans les quatre communes concernées par le projet de parc. Or, si nous disposons d'un bon réseau de membres et de sympathisants sur Liège, et dans une moindre mesure à Chaudfontaine, nous sommes faibles à Beyne-Heusay et à Fléron.

C'est pourquoi notre premier objectif est de **créer des groupes locaux de la Plateforme dans les quatre communes.** Après la première réunion d'information organisée à Beyne-Heusay, le 29 janvier 2018, d'autres rencontres seront organisées à Fléron et à Chaudfontaine (sous une forme et à un moment qui restent à définir).

Le but à court terme est de disposer dans chaque commune d'un noyau capable d'informer régulièrement la population, d'associer un plus grand nombre de gens à nos initiatives et d'intervenir dans les débats, les réunions et les activités de la campagne électorale.

Le but à moyen terme est d'obtenir de la part des nouvelles majorités communales l'engagement d'avancer concrètement, dès le début 2019, dans la voie de la création du parc.

3. Affiner notre projet

Pour cela, il faut préciser notre projet : ce que nous ne voulons pas et surtout ce que nous voulons !

Contre le méga-lotissement de Neufcour, nous devons poursuivre les analyses en nous basant sur l'énorme documentation accumulée et les nombreux contacts qui peuvent nous aider à exploiter les faiblesses de ce projet (y compris dans une nouvelle mouture en 2019 ou après).

Pour le parc du Ry-Ponet¹ nous devons nous appuyer sur les perspectives ouvertes par les résolutions votées dans les conseils communaux mais aussi sur les travaux des étudiants de la faculté d'Architecture de l'Université de Liège qui travaillent sur des idées d'aménagement du « parc » et des alternatives pour du logement de qualité et respectueux de l'environnement.

Dans les deux cas, nous pouvons nous appuyer sur une série d'orientations mises en avant par les autorités publiques, notamment dans le Schéma de Développement du Territoire (SDT), le Schéma de Développement de l'Arrondissement de Liège (SDALg), ...

Nous voulons aussi passer une idée qui nous tient à cœur depuis le début et a pris une importance grandissante. Indépendamment de leur statut juridique (public, privé,...), les espaces verts, les paysages et les terrains occupés par de l'agriculture sont à considérer comme faisant partie intégrante du « patrimoine commun ». Le maintien de terrains occupés par de l'agriculture est indispensable à la population (circuits courts). Les espaces verts sont utilisés quotidiennement par la population (lieux de promenade et de détente, etc.) et répondent à de nombreux besoins de la collectivité (santé publique, lutte contre la pollution, etc.). Nous considérons que cette notion de « patrimoine commun » (tel que mentionnée dans l'article premier du Code de Développement Territorial - CoDT²) peut légitimement être opposée au droit de propriété dans le cas où celui-ci conduit au non-respect des intérêts primordiaux de la collectivité par la construction de projets inadaptés qui n'en prennent pas la juste mesure.

En privilégiant le dialogue avec les parties prenantes (propriétaires, exploitants, etc.) et dans le respect des activités agricoles et des autres activités ayant cours sur le site, nous voulons notamment développer une recherche approfondie sur les sentiers qui traversent le « parc » (et qui ont été soigneusement répertoriés au fil des décennies). Nous privilégions, à la fois, une approche globale et cohérente pour le site considéré dans son ensemble et la nécessité de traiter, au cas par cas, chaque sentier particulier. Nous comptons mener, si possible dès le printemps, sur le terrain, des « *actions sentiers* » pour nettoyer certains sentiers existants, faire réapparaître d'autres dont l'empreinte se serait effacée avec le temps, les baliser et les rendre à la circulation des promeneurs.

C'est aussi dans cette perspective que nous soutiendrons les initiatives des étudiants en

¹En attendant que se précisent les aspects concernant le futur « statut légal de protection du site » et la « dénomination officielle » qui lui serait conféré, l'ancienne appellation historique, éprouvée par l'usage, « Pour le parc du Ry-Ponet » est conservée.

²Article D.I.1. § 1er. « Le territoire de la Wallonie est un patrimoine commun de ses habitants. L'objectif du Code du Développement territorial, [...] est d'assurer un développement durable et attractif du territoire. Ce développement rencontre ou anticipe de façon équilibrée les besoins sociaux, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité de la collectivité, en tenant compte, sans discrimination, des dynamiques et des spécificités territoriales, ainsi que de la cohésion sociale. »

architecture (création de diverses « installations temporaires » sur le site en mai prochain, exposition des projets portant sur les possibles aménagements du site en juin).

4. Développer la solidarité

Même si les Schémas de Développement mettent en avant des perspectives intéressantes, la réalité actuelle est encore loin d'aller dans cette direction. D'une part, les promoteurs, attirés par la dynamique de renouveau urbain de la ville et soucieux de réaliser des bénéfices plantureux, multiplient les projets immobiliers en cherchant à les implanter sur des espaces verts plutôt que sur les nombreuses friches industrielles et commerciales de la région. D'autre part, les pouvoirs publics attendent trop souvent d'évaluer le niveau d'opposition des citoyens pour émettre des réserves sur des projets souvent inappropriés (voire carrément insensés), tolérant de fait l'usage de stratégies d'usure (ou du « *reculer pour mieux sauter* ») et acceptant que des projets similaires (non modifiés sur le fond) soient présentés à de multiples reprises à l'enquête et à l'opinion publique.

De plus en plus de projets ont ainsi été rejetés par des groupes d'habitants qui organisent des campagnes d'opposition à des projets immobiliers ou routiers inadaptés, voire nuisibles, et cette vague devrait continuer à monter dans les prochains mois.

Nous voulons donc **renforcer notre solidarité** avec ces associations en soutenant leurs actions et en leur apportant, avec d'autres, notre « expertise » en matière de résistance à de tels projets.

Nous voulons aussi **développer une vision alternative (démocratique, écologique et sociale) de l'aménagement de la ville** (particulièrement en termes de logement, de mobilité et de protection des espaces verts et des paysages) avec ces associations et avec tous ceux qui partagent nos critiques et nos propositions.

Pour ces deux raisons, et pour peser dans le débat électoral, nous voulons - en ne perdant pas de vue notre but propre et en préservant notre organisation et notre indépendance - **construire avec ces associations une coordination sur la région liégeoise** afin de développer la solidarité (entre nous et avec celles qui apparaîtront) et la réflexion et l'action dans cette perspective.

Notre premier objectif est d'organiser une **journée de réflexion accompagnée, si possible, de la création et de la présentation publique de cette coordination le 14 avril 2018 à Chênée**.

Parallèlement, nous voulons contribuer – mais de manière moins volontariste et avec un engagement plus mesuré – à la naissance d'un réseau de solidarité au niveau wallon / francophone autour des mêmes objectifs.

5. Une fête du Ry-Ponet pour faire converger nos perspectives

Notre Fête du Ry-Ponet (la 3^e, si on prend en compte la première journée de promenades le 31 mai 2015) aura lieu dimanche 3 juin 2018.

Nous voulons en faire un point de convergence de toutes les perspectives évoquées plus haut :

- Augmenter le nombre de participants grâce à notre notoriété accrue et au travail amorcé par les groupes locaux ;
- Valoriser mieux encore qu'en 2017 les atouts du site et les activités intéressantes que des habitants et des utilisateurs y développent ;
- Présenter les résultats de nos recherches, tant théoriques (cartes, documents, ...) que pratiques (les sentiers que nous aurions déjà nettoyés et remis en usage) ;
- Associer les autres associations amies via des stands et des activités communes ;
- Interpeller les forces politiques locales ;
- (...)

Un succès de la Fête sera évidemment un atout pour nous dans la perspective de la campagne électorale pour les élections communales et provinciales.

6. Appel à l'engagement et à la mobilisation

Ce programme pour cette année est terriblement ambitieux. Il est évident qu'il ne pourra pas être réalisé par quelques personnes. Nous aurons besoin d'un réel engagement de nos membres et sympathisants et d'une forte mobilisation pour le réaliser.

Si l'Assemblée Générale est le lieu d'information, de débats et de décisions, elle ne peut suffire à tout organiser et à tout « mettre en place ». Pour aider à concrétiser nos objectifs et engagements, nous avons constitué l'an dernier deux groupes de travail (GR Recherches et Actions) qui recrutent et intègrent toutes les bonnes volontés, et travaillent en bonne coordination avec le secrétariat. Nous voulons développer cette année de nouveaux « groupes locaux » et prendre une série d'initiatives permettant une plus large participation de chacun(e).

A nous, toutes et tous, de faire vivre et avancer ces différentes initiatives pour progresser toujours plus avant, dans le sens de l'accomplissement de nos objectifs : le « Parc du Ry-Ponet » définitivement préservé de la prédation immobilière et une « Liège-Métropole » assurant les droits au logement et à un environnement plus sain pour tous ses habitants.

Adopté à l'AG du 7 février 2018

A Noter dans vos agendas

Samedi 14 Avril 2018 : Journée de coordination des collectifs au centre culturel de Chênée

Dimanche 3 Juin 2018 : Fête du Ry-Ponet

Formulation originale des paragraphes amendés

Point 2 - Créer des groupes locaux (2^e paragraphe)

C'est pourquoi notre premier objectif est de **créer des groupes locaux de la Plateforme dans les quatre communes**. Le premier rendez-vous sera une assemblée d'information à Beyne-Heusay le 29 janvier 2018. D'autres rencontres seront organisées ensuite à Fléron et à Chaudfontaine (sous une forme à définir).

Point 3 – Affiner notre projet (3^e et 4^e paragraphes)

Nous voulons aussi passer une idée qui nous tient à cœur depuis le début et a pris une importance grandissante : *« Même s'ils sont juridiquement une propriété privée, de nombreux espaces verts sont aussi des « **biens communs** » qui sont utilisés quotidiennement par la population (en tant que lieux de promenade et de détente) et qui répondent à de nombreux besoins de la collectivité (en termes de santé publique, de lutte contre la pollution,...). Pour nous, cette notion de « bien commun » a plus de valeur que le droit de propriété si celui-ci permet de construire des projets inadaptés, voire nuisibles. »*

Pour concrétiser cette perspective, nous voulons notamment développer une recherche approfondie sur les sentiers qui traversent le parc (et qui ont été soigneusement répertoriés au fil des décennies) et nous comptons mener, dès le printemps, **des actions « sentiers » sur le terrain** pour nettoyer ceux qui existent, faire réapparaître ceux qui ont été effacés, les baliser et les rendre à la circulation des promeneurs, dans le respect des activités agricoles et des autres occupations du site.

Point 4 – Développer la solidarité (fin du 1^{er} paragraphe)

D'autre part, la Ville de liège et de nombreuses autres communes font preuve d'un grand attentisme, se contentant d'accompagner ces projets immobiliers et de réagir au cas par cas après les enquêtes publiques si les citoyens se sont manifestés en nombre.

Point 6 - Appel à l'engagement et à la mobilisation (2^e et 3^e paragraphes)

Si l'Assemblée Générale est le lieu d'information, de débat et de décision, elle ne pourrait suffire à organiser cet engagement et cette mobilisation. Pour aider à concrétiser cet engagement, nous avons mis en place l'an dernier deux groupes de travail (Recherches et Actions) et nous voulons développer cette année des groupes locaux de la Plateforme. Nous voulons aussi prendre cette année une série d'initiatives qui pourrait permettre une large participation de chacun(e), que nous espérons pleine et durable mais qui nous renforcera même si elle n'est que ponctuelle et temporaire.

A nous toutes et tous de faire vivre et avancer ces groupes et ces initiatives pour **progresser vers nos objectifs – un parc du Ry-Ponet et une métropole qui assure le droit au logement et à un environnement sain pour tous ses habitants.**